**LE COLLECTIF SYNDICAL CGT-B :**

* CGT-B (F-SYNTER – SYNATRAG - SYNTSHA – SYTTPBHA – SNAID – SYNTB – SYNTTEX – SYNTETH – SYNTRAGMIH – FNBPB – SYNAS - Coordination/CNSS – Coordination/SONABEL – Coordination/FSR-B)
* SYNATEB – SYNTAS – SYNATEL – SYNAFI – SYNAMICA – SYNASEB – SYNACIT –SYNPTIC – SYNATIC – SATB – SYNAPAGER – Comités CGT-B/ONEA

**L’INTERSYNDICAL DES MAGISTRATS** : SAMAB- SBM- SMB

**LA COORDINATION DES SYNDICATS DU MINEFID** : SATB- SNAID- SYNATRAD- SYNTPC- SYNAFI- SYNASDB- COMITE CGT-B/ENAREF

**AUTRES SYNDICATS AUTONOMES** : SYNACSAB – SYNADES – APN–SYNAFEB – SYNATRAME – SYNATRACT – SYNTEF – SYNAFER – SYNAJEFP – SYNAGSP–SGB – SYNAG – MONEP–SAMAE – SYNAMUB – SYNAGRH – SYNAGID **–** SYNIACCB **–** SYNAPDH – SYNTRAPOST – SY.RE.C.FER.BF – SLCB

|  |
| --- |
|  |

**MESSAGE A L’OCCASION DU MEETING DU 4 JUILLET 2020**

*Camarades militant(e)s et sympathisant(e)s,*

*Camarades travailleuses et travailleurs,*

Face aux attaques répétées contre les droits et acquis des travailleurs, les organisations syndicales désireuses de se battre ont tenu une rencontre de concertation le 24 février 2020 à la Bourse du Travail. Cela a donné lieu à la constitution d’un cadre unitaire de lutte regroupant une cinquantaine d’organisations dont la première action a été la convocation d’une Assemblée générale le 26 février 2020.

Après l’Assemblée Générale du 26 février 2020, lesdites structures ont organisé des marches-meetings le 7 mars 2020 sur l’ensemble du territoire national. S’en est suivie la grève du 16 au 20 mars 2020 qui a été bien suivie sur l’ensemble du territoire national. Face à la survenue de la pandémie en début mars 2020, nous avons de fait suspendu nos manifestations pour nous conformer aux mesures consécutives à la survenue de la COVID-19. Mais comme vous avez pu le constater, le gouvernement s’est saisi de la pandémie comme d’une aubaine dans l’optique de museler nos organisations et faire passer les mesures qu’il a prises contre les libertés et le pouvoir d’achat des travailleurs. Diverses mesures répressives allant des affectations arbitraires à des révocations et licenciements en passant par des coupures et des suspensions abusives et illégales de salaires ont été prises contre les travailleurs en lutte dans plusieurs secteurs d’activités.

Dans le même temps, le gouvernement, depuis quelque temps, développe une communication tendant à faire croire qu’il est ouvert au dialogue mais que ce sont les syndicats qui ne veulent pas venir à la table de négociation.

C’est le lieu pour nous de faire la mise au point suivante : Notre regroupement, qui a organisé la marche du 7 mars 2020 ayant mobilisé des dizaines de milliers de travailleurs sur l’ensemble du territoire national, a mené la grève du 16 au 20 mars 2020. Cette grève, qui a été bien suivie sur l’ensemble du territoire, n’a reçu à ce jour aucune invitation à une rencontre avec le gouvernement. Pire, le gouvernement n’a répondu à aucune des correspondances que notre regroupement lui a adressées en février et mars 2020. Mieux, dans ses deux adresses à la nation le 20 mars et le 2 avril 2020, le chef de l’Etat a délibérément choisi de n’évoquer, ni les manifestations de la coalition, ni sa plate-forme qui ont mobilisé d’immenses foules aussi bien à Ouaga que dans la plupart des localités du pays.

Par ailleurs, dans son refus de faire face aux exigences des syndicats de l’Education dont de nombreux militants ont été victimes de suspensions et de coupures de salaires, le gouvernement a, d’autorité, sans aucune concertation avec les acteurs de l’Education que sont les enseignants, les parents d’élèves et les élèves, validé l’année scolaire 2019-2020 avec les moyennes du 1er et/ou du deuxième trimestre ! Cela a abouti à l’arrêt des cours pour les classes intermédiaires pour une durée d’au moins six (6) mois et demi. Au mépris de la circulaire N° 2020-000274/MENAPLN/SG du 29 mai 2020, du secrétaire général dont l’objet porte sur les « directives pour la validation de l’année 2019-2020 », des proviseurs harcèlent les enseignants pour tenir des conseils et achever l’année sans transmission des dernières copies aux élèves, sans les associer aux calculs de moyennes qui donnent souvent lieu à des réclamations. Pendant ce temps, après avoir pris connaissance des préalables posés par des syndicats de l’Education membres de la coalition syndicale en lutte et s’être engagé, au nom du gouvernement, à leur revenir avec une réponse, le ministre a entrepris d’organiser l’achèvement de l’année, comme pour signifier que l’avis des partenaires compte peu ! Comme nous l’avons indiqué à notre conférence de presse du 18 juin 2020, la reprise des cours, telle qu’envisagée par le ministre OUARO, *« aura pour effets :*

* *d’impacter négativement les résultats des élèves puisqu’il est reconnu que les programmes ne seront pas achevés alors que les sujets vont très probablement porter sur l’ensemble des programmes (exécutés ou non) ;*
* *de compromettre la suite des études de nombreux élèves qui vont passer en classe supérieure sans acquérir le niveau requis ;*
* *d’alourdir la charge des parents qui, pour certains seront dans l’obligation de recourir à des «répétiteurs» pour relever le niveau de leurs enfants, qui, pour d’autres seront contraints de payer la scolarité plusieurs fois pour leurs enfants qui auront du mal à évoluer convenablement dans leur cursus scolaire. »*

Au niveau du supérieur, l’approfondissement de la crise éducative a atteint son summum contraignant les étudiants à organiser des manifestations comme ce fut le cas de la grande mobilisation à Koudougou le 30 juin dernier.

Au niveau du secteur de la santé, la même politique combinant à la fois répression, démagogie et hypocrisie, a été mise en œuvre. La démagogie consiste à parler de dialogue avec les syndicats alors que les protocoles d’accord restent en souffrance. Au même moment les travailleurs, pour faits de grève, sont victimes d’intimidations, d’affectations arbitraires, de coupures illégales et sauvages de salaires ; d’ailleurs, les engagements du gouvernement de restituer les montants indûment coupés restent toujours sans suite depuis décembre 2019. S’agissant de l’hypocrisie du gouvernement, elle s’exprime à travers les félicitations adressées aux travailleurs de la santé pour leur dévouement alors que dans le même temps, juste après leur avoir fait subir la répression, on maintient le système de santé dans un dénuement total. Ainsi, au lieu de travailler véritablement à améliorer le système de santé conformément à ses engagements, surtout face à la pandémie de la Covid-19, le gouvernement utilise la crise sanitaire pour tenter d’opposer les travailleurs aux populations et pour rester fidèles à ses manœuvres dilatoires, électoralistes au détriment de la santé de notre peuple.

*Camarades militant(e)s et sympathisant(e)s,*

*Camarades travailleuses et travailleurs,*

L’une des préoccupations soulevées dans notre plate-forme porte sur la gouvernance. Là-dessus, l’évolution des événements ces dernières semaines confirme toute la pertinence de ce point. A preuve, les nombreux cas de malversations révélés par la presse : incarcération pour enrichissement illicite de l’ancien ministre de la défense, M. Jean Claude BOUDA ; les frasques du maire de Ouagadougou, M. Armand BEOUINDE, des transactions de corruption dans l’exécution de marchés publics comme le montrent les audio attribués au Conseiller spécial du Président du Faso Adama KANAZOE, tentatives de fraude au niveau de l’enrôlement en vue des élections, acquisition de 300 ambulances par crédit-bail, par d’importants dommages subis par de nombreuses infrastructures à peine réceptionnées, recrutements frauduleux à la CNSS et à la fonction publique, etc. Au niveau de la fonction publique, nous relevons que le gouvernement a prévu de recruter les agents plus par le biais des mesures nouvelles que par celui de concours directs. Déjà, des fraudes dans les recrutements sont opérées sous le couvert des mesures nouvelles ou spéciales dans plusieurs départements et qui donnent aux ministres l’opportunité de procéder au placement de leurs parents, proches et amis. Le procès en cours sur des recrutements à la CNSS, provoqué par une dénonciation et une plainte de la Coordination des comités CGT-B de la CNSS révèle à chaque audience, la réalité d’un système de fraude savamment mis en place. On comprend dès lors pourquoi ni la direction de la CNSS, ni le gouvernement ne se sont constitués partie civiles dans ce procès !

La campagne entreprise par le gouvernement de diaboliser les travailleurs qu’il accuse de s’accaparer du budget de l’Etat dans le dessein de les opposer au reste du peuple ne saurait prospérer. Il apparaît clairement aujourd’hui que ceux qui pillent et qui volent le peuple se recrutent essentiellement au sein des dignitaires du pouvoir (membres du gouvernement, présidents d’institutions, députés, DG, …) à travers la corruption, le blanchissement de capitaux, la fraude fiscale, les détournements de deniers publics à ciel ouvert comme l’attestent les rapports d’enquêtes parlementaires, ceux de structures comme l’ASCE-LC ou le REN-LAC, les révélations de la presse. En cette année électorale, c’est près de 100 milliards qui seront officiellement ponctionnés sur le Budget de l’Etat pour l’organisation des élections sans compter les dizaines de milliards qui transiteront de façon officieuse des caisses noires, des surfacturations des marchées et autres détournements pour la campagne électorale.

En plus de la remise en cause des acquis des travailleurs, on note une accumulation de la dette sociale du gouvernement vis-à-vis des travailleurs. A cet effet, de nombreux agents publics sont dans l’attente du traitement de leur mandatement ou de leurs retards d’avancements. Plus grave, de plus en plus d’agents publics éprouvent des difficultés à voir traités leurs dossiers de retraite.

Face au refus obstiné du gouvernement de se pencher sur la plate-forme de la coalition syndicale en lutte et à ses attaques répétées contre les libertés démocratiques et syndicales, nous ne pouvons que mener la résistance, poursuivre et intensifier la lutte pour la satisfaction de nos justes préoccupations. Dans ce sens, la réunion du lundi 15 juin 2020 des secrétaires généraux a décidé de la tenue de meetings ce jour sur l’ensemble du territoire et d’une grève prévue pour les 8 et 9 juillet 2020.

Tout en réaffirmant la pertinence de la plate-forme, les syndicats organisateurs du présent meeting exigent :

* la levée sans délai des sanctions arbitraires contre les travailleurs à savoir la révocation des travailleurs des impôts et la restitution des salaires suspendus et/ou coupés illégalement, l’annulation des mutations arbitraires des agents de la RTB et de SYDWAYA ;
* l’examen sérieux et diligent par le gouvernement de leur plate-forme.

Il est illusoire de penser que le temps peut avoir raison de notre détermination. Aussi appellent-ils leurs structures et leurs démembrements à tous les niveaux :

* à préparer et à réussir la grève de 48H les 8 et 9 juillet 2020 qui visent à interpeller une fois de plus le gouvernement ;
* à poursuivre les luttes sectorielles dans les secteurs où les conditions le permettent ;
* à œuvrer dans le sens d’un élargissement du front de la lutte en allant vers les organisations qui sont désireuses de se battre ;
* à poursuivre la mobilisation pour les luttes à venir que nous impose l’attitude du gouvernement,
* à développer une unité d’action entre l’ensemble des travailleurs du public comme du privé, les élèves et étudiants.

Ils adressent enfin leurs félicitations à toutes les organisations qui sont engagées dans la lutte pour la défense des droits des travailleurs et rappellent que les portes du présent cadre de lutte unitaire restent ouvertes à toute organisation qui souhaite s’engager dans ce noble combat pour la défense des libertés et des acquis des travailleurs.

Pour les secrétaires généraux

Le porte parole

Bassolma BAZIE

SG/CGT-B